



Préambule CGT au CE Siège du 23 mai 2017

Déstabilisation des rédactions

Les représentants du personnel, élu-e-s CGT au CE Siège, déplorent la déstabilisation des rédactions nationales, conséquences d'une suite de décisions mal gérées depuis près de 2 ans.

Dernière en date, celle du changement de présentateur du 20 h le jour même de la formation du nouveau gouvernement et en période d'intense actualité politique. Ne pouvait-on pas éviter la suspicion et attendre pour présenter les nouveautés de la

rentrée ? Qui pouvait sérieusement penser que la nouvelle du remplacement de David Pujadas à la présentation du 20 h ne serait pas immédiatement éventée et utilisée ?

Maladresse aussi que la publication la veille dans Libération d'une tribune dans laquelle le directeur de l'info donne des leçons de journalisme et de civisme à une rédaction qu'il dirige lui-même depuis un an et demi. Bel exercice de duplicité et d'hypocrisie.

Résultat de cette gestion « au petit bonheur la

chance », une rédaction qui se braque et une motion de défiance qui menace aussi Delphine Ernotte, et finalement, Michel Field qui démissionne lundi matin... pour tenter d'éteindre le feu.

France Télévisions se retrouve aujourd'hui avec la rédaction de France 2 déstabilisée alors que la rédaction nationale de France 3 est, elle, carrément sinistrée, démantelée, déshumanisée. On est largement passé de la fusion à la liquidation.

Le testament de Michel Field

Reste le « testament de Michel Field » : sa récente tribune dans Libération. Pour un peu on lui dirait « reviens Michel ! » tellement ses rappels aux principes professionnels et à l'éthique nous parlent : « manque de diversité dans le recrutement des journalistes, absence d'authenticité, d'esprit critique et contradictoire... nécessité de retrouver la confiance de

nos concitoyens, refuser les mises en scène, aller sur le terrain ... ». Ces belles paroles ne peuvent effacer les nombreux errements et décisions éditoriales malheureuses et souvent choquantes, de notre ancien directeur de l'information.

Changer le visage du 20 h ne suffira pas si on ne change pas profondément la ligne éditoriale souvent partisane, les mauvaises habitudes et les méthodes

autoritaires héritées de l'ère Thuillier, appliquée sans états d'âme par une grande partie de l'encadrement. Si on ne remet pas l'humain, l'image et le reportage au centre de nos JT, l'investigation au cœur des magazines « faits maison » avec les journalistes des rédactions de FTV.

Après la 1ère motion de défiance il y a un an, la CGT écrivait « la question de confiance, c'est tous les jours ! Tous les jours que

nos principes professionnels doivent être défendus, ainsi que le respect de chacun au sein de notre communauté de travail ».

A l'adresse de la SdJ de France 2, la CGT rappelle que cette exigence est permanente et pas seulement dans certaines circonstances, quand les cadres de la rédaction sont bouscu-

lés.

Les journalistes ont droit à plus de considération et de respect plus d'indépendance et d'autonomie.

Les nombreux CDD encore plus et notamment ceux qui sont en attente de transformation en CDI. Il y a eu suffisamment de rapports sur les dysfonctionnements, les mises à l'écart, les brimades, les mauvaises manières pour que

tous ensemble on fasse en sorte que cela change pour de bon.

A la Présidente et à la direction, nous leur demandons de tenir compte de ces nombreuses alertes afin de concrétiser le respect dû à tous et de restaurer une ligne éditoriale responsable, pluraliste et citoyenne dans nos différents JT.

Feuilleton de Montpellier

Autre sujet d'inquiétude, les conséquences du projet de feuilleton de Montpellier sur l'ensemble des activités de la direction des opérations.

Certes il s'agit là d'un projet d'ampleur dans le domaine de la production comme France télévisions n'en a pas connu depuis une vingtaine d'années, mais le contexte d'économies à tous les étages qui semble être la principale ligne de conduite de l'entreprise ne contribue pas à rassurer les personnels.

C'est la raison pour laquelle un préavis de grève intersyndical, CGT, Cfdt, Fo a été déposé pour le 5 juin prochain et fait l'objet de réunions de négociation.

Où trouver les 102 ETP nécessaires au fonctionnement du feuilleton alors que l'entreprise prétend réduire le niveau de l'emploi de 500 postes ?

Comment s'assurer de la viabilité de son modèle économique en l'absence d'analyse sérieuse de la sous-activité et de l'opacité sur les règles présidant au déversement des charges de structure ?

Comment garantir des conditions de travail aux salariés amenés à produire, à flux tendu, de 10 à 15 minutes utiles par jour ?

Ce projet qui amène une réforme de l'ensemble de la filière de production / fabrication permettra de redonner aux équipes légères une part de la fabrication des milliers d'heures

de documentaires diffusées chaque année sur l'ensemble de nos antennes ?

Permettra-t-il de réinternaliser la fabrication des bandes annonces scandaleusement confiée à des entreprises placées de fait en situation de « fausse sous-traitance » ?

Garantira-t-il l'activité et l'emploi des salariés de la menuiserie (montage / démontage décor) dont certains managers laissent entendre que les locaux vont être fermés ?

La CGT a déjà exprimé son point de vue sur ces sujets et compte bien obtenir les garanties sociales de ce projet afin qu'il devienne effectivement stratégique pour l'entreprise et le groupe France télévisions.

Paris, le 23 mai 2017